



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE CVS DU 04/06/2014

PRESENTS

COLLEGE RESIDENTS :

Madame Anne-Marie LESCOAT **Présidente**
Madame Georgette BLAIN
Madame Raymonde HARREGUY

COLLEGE FAMILLES :

Monsieur Frédéric BUTET
Monsieur Jacques PICHEREAU **Secrétaire de séance**

COLLEGE SALARIES :

Madame Véronique BRUN
Madame Odile MARIN
Monsieur Tony GAGNOT

COLLEGE ELUS :

Madame Nicole FOUQUET
Madame Isabelle BONNEAU
Monsieur Jean-Pierre MONS

DIRECTEUR EHPAD :

Monsieur Christian GAGER

PSYCHOLOGUE :

Madame Julie BOUVET



Début de la séance à 14H30

Monsieur Gager , en sa qualité de Directeur , remercie l'ensemble des personnes de leur participation à cette nouvelle séance du CVS d'Aliénor d'Aquitaine.

Il informe que , suite à la dernière réunion du Conseil d'Administration , Monsieur Jackie Goulet a été réélu Président .

Concernant les représentants du CA au CVS , ont été élus :

En qualité de titulaires : Mme Fouquet et Mr Mons

En qualité de suppléants : Mmes Bonneau et Babarit

Ensuite , Madame Lescoat , en sa qualité de Présidente du CVS , invite les participants présents à traiter l'ordre du jour .

Validation du projet de compte-rendu de la séance du 05/03/2014

Hormis deux corrections désormais effectuées sur le projet de compte-rendu , à savoir :

CVS au lieu de CSV

Collège Familles au lieu de Collège des titulaires

Le compte-rendu est validé par l'ensemble des représentants .

Présentation des nouveaux arrivants : résidents et élus

Monsieur Gager présente les nouveaux arrivants au CVS, à savoir :

Mmes Georgette Blain et Raymonde Harréguy en qualité de titulaires dans le collège résidents .

Mme Nicole Fouquet et Monsieur Jean-Pierre Mons en qualité de titulaires dans le collège élu .

Mme Isabelle Bonneau en qualité de suppléante dans le collège élu .

Un rapide tour de table est ensuite effectué par l'ensemble des participants pour permettre à chacun de se présenter.



Point sur les contacts pris avec les familles

Suite au départ de deux titulaires du Collège Familles consécutif aux décès de résidents , il a été décidé de prendre contact par téléphone avec une trentaine de familles afin de rechercher de nouveaux volontaires .

A ce jour , une dizaine de personnes ont exprimé leur souhait de participer au cvs .

Une relance va être effectuée prochainement afin de transformer ces souhaits en engagements réels.

Parallèlement , Monsieur Gager va vérifier si cette intégration peut se faire par cooptation ou nécessite une élection partielle .

Présentation de Julie Bouvet psychologue et de ses actions sur l'Etablissement

A la demande du CVS , Monsieur Gager présente Julie Bouvet et lui demande de bien vouloir faire une rapide synthèse de son activité .

Julie Bouvet est salariée de l'EHPAD de Fontevraud depuis deux ans .Elle y travaille les lundis et les jeudis et intervient auprès des résidents et du personnel (voire auprès des familles en cas de nécessité)dans le cadre (entre autre) :

- de la préparation de l'entrée lors de la pré-admission
- de sa présentation aux nouveaux résidents ainsi que de leur évaluation
- des échanges avec l'équipe
- de rencontres sur demande en cours de séjour
- du Café du Coin auprès des personnes désorientées (altérées cognitivement)
- d'évaluations sur la mémoire avec toute l'équipe
- d'une réunion d'une heure chaque jeudi avec toute l'équipe
- du retour de ses commentaires aux familles

Aux dires de Véronique Brun en sa qualité d'infirmière référente , l'activité de Julie Bouvet est très appréciée de l'ensemble des acteurs et constitue une valeur ajoutée incontestable pour l'EHPAD.



Point sur la Commission Restauration

Ci-joint le compte-rendu de la dernière réunion en date du 28 mai 2014.

A noter :

- La bonne remontée d'informations sur les cahiers d'observation (on note de plus en plus de remarques)
- Le recours accru aux produits locaux
- La prise en compte , dans toute la mesure du possible , des desideratas des résidents.

Prix de Journée 2014

Ce point ayant déjà été traité lors de la séance du 05 mars 2014 , il reste à préciser que le document annuel du Conseil Général de Maine et Loire a été affiché dès sa réception et confirme les nouveaux montants indiqués . Cette augmentation , conforme aux prévisions , est de l'ordre de 1,85 % par rapport à la précédente et n'appelle pas de remarques particulières , ni des résidents ni des familles .

Modification du contrat de séjour

Suite à une demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et après validation du Conseil d'Administration et du CVS , le contrat de séjour sera modifié comme suit :

- **3 – Conditions particulières de facturation**
 - o **2 – en cas de décès**

Le prix de journée , hors coût alimentaire , sera facturé pendant trois jours. (actuellement fixé à 45,65 euros). Si la chambre n'est pas libérée dans ce délai , un coût journalier , décidé en Conseil d'Administration , sera facturé à la famille du résident jusqu'à libération de la chambre dans un délai maximum de 8 jours suite au décès . Si la chambre n'est pas libérée dans ce délai de 8 jours , ses meubles et effets personnels seront transférés dans un local annexe de l'EHPAD

Point sur les travaux externes et internes



Monsieur Gager nous communique des infos sur ce dossier en cours , à savoir :

- suite à la dernière réunion du CA , les diverses Commissions sont à relancer .
- **concernant les travaux externes** , la chape du premier étage est désormais coulée .
- la fin des travaux relatifs à l'immeuble est prévu pour le 15 mars 2015 (en ligne avec les prévisions)
- déjà trois demandes de locations en cours ...
- **concernant les travaux internes** (8 chambres résidents , nouvelle salle , vestiaires , sanitaires ,chambre invités , tisaneries, aménagement de la cour et pose de la clôture)
le démarrage est prévu début 2015.
coût estimé : 550 000 euros.

Nettoyage des terrasses et des vitres dans les chambres

Ces travaux sont à intégrer dans le planning de maintenance à partir de septembre 2014.

Rangement des déambulateurs et des chariots

Ces matériels roulants restent le soir dans les couloirs d'où des risques de chutes .

Suite aux différentes remarques dont l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour du CVS , ce rangement est désormais effectué comme il se doit .

Cette action sécuritaire devra néanmoins impérativement se poursuivre sur la durée .

Fin de la séance vers 16h30

Prochaine réunion prévue en septembre 2014